

COMMENTAIRES SUR LES EPREUVES DE LANGUES VIVANTES ETRANGERES

<i>Epreuves écrites de Langues Vivantes Etrangères</i>	2
Epreuve écrite d'ALLEMAND Obligatoire et Facultatif.....	4
Epreuve écrite d'ANGLAIS Obligatoire et Facultatif.....	6
Epreuve écrite d'ESPAGNOLObligatoire et Facultatif.....	10
Epreuve écrite d'ITALIEN Facultatif.....	12
Epreuve écrite de PORTUGAIS Facultatif	12
Epreuve écrite de RUSSE Facultatif	13
<i>Epreuves orales de Langues Vivantes Etrangères</i>	15
Epreuve orale d'ALLEMAND.....	15
Epreuve orale d'ANGLAIS.....	16
Epreuve orale d'ESPAGNOL	19

Épreuves écrites de Langues Vivantes Etrangères

Les notes interviennent à l'admission

Pour information, répartition par langue des **2825** candidats (inscrits tous concours) :

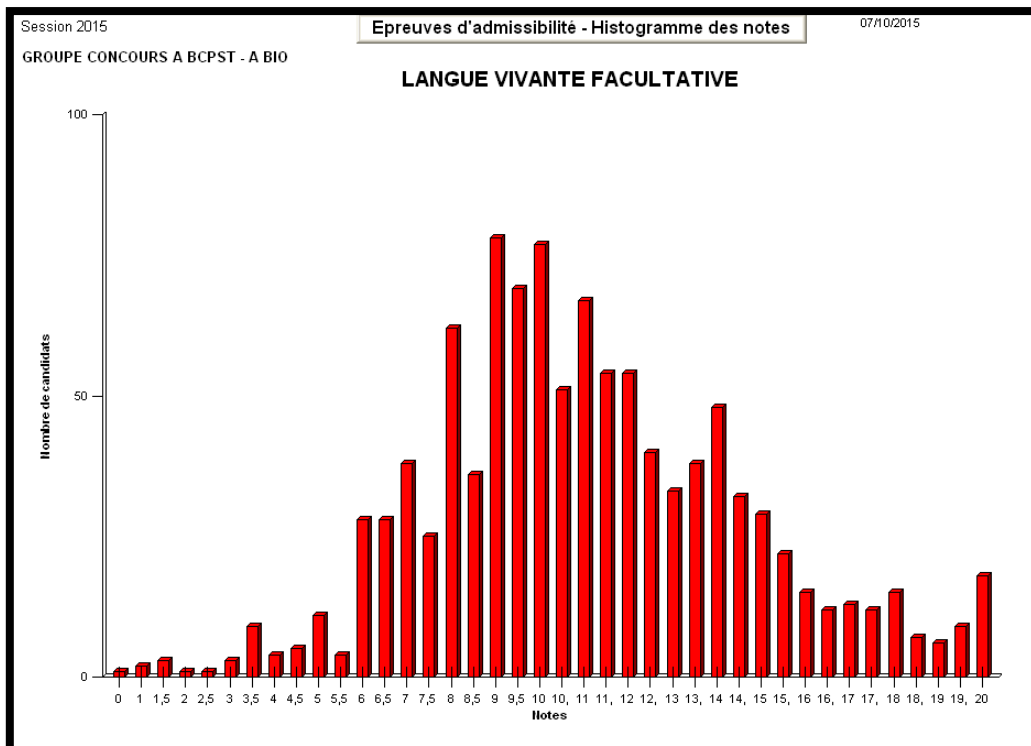
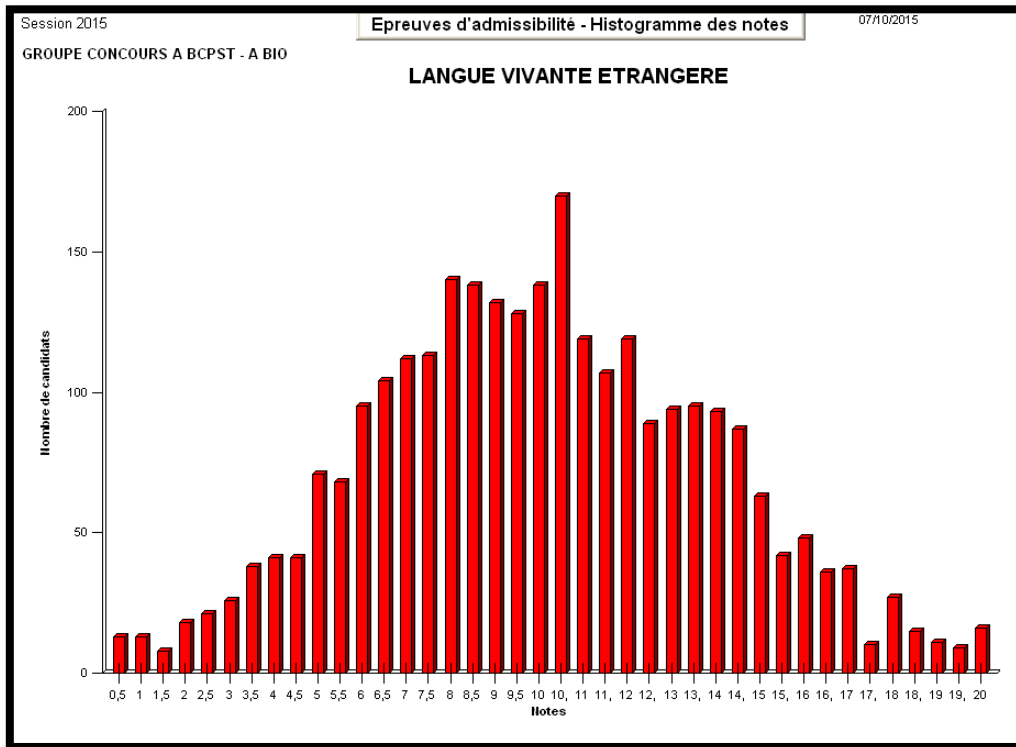
Allemand : 17
Anglais : 2794
Espagnol : 14

Langues vivantes obligatoires					
Concours	Nb cand.	Moyenne	Ecart type	Note la plus basse	Note la plus haute
A BIO	2745	10,02	3,85	0,5	20
A ENV	1809	9,86	3,85	0,5	20
A PC BIO	1123	9,73	3,83	0,5	20

Pour information, répartition par langue des **1093** candidats (inscrits tous concours) :

Allemand : 343 Espagnol : 652 Russe : 7
Anglais : 18 Italien : 67
Arabe : 4 Portugais : 2

Langues vivantes facultatives					
Concours	Nb cand.	Moyenne	Ecart type	Note la plus basse	Note la plus haute
A BIO	1060	11,04	3,56	0	20
A ENV	681	10,82	3,46	0	20
A PC BIO	419	10,97	3,40	1,5	20



Epreuve écrite d'ALLEMAND Obligatoire

La nouvelle épreuve écrite d'allemand facultatif comporte trois parties à partir de deux supports différents :

1. la traduction en allemand d'un texte journalistique de 150 mots + ou - 10%,
2. une question de compréhension s'appuyant sur un document de 500 mots + ou - 10% tiré de la presse allemande.
3. une question d'expression écrite.

437 candidats se sont présentés à cette épreuve. Les bonnes copies sont très rares et de nombreuses copies sont très faibles. Est-ce dû au fait que d'avoir rendu l'allemand facultatif affecte l'investissement et la motivation des candidats ?

Le sujet proposé était ancré dans l'actualité politique de 2014, la commémoration des vingt-cinq ans de la chute du mur.

Des erreurs de lexique ont induit des contresens :

- on confond *Osten* et *Westen*, *die DDR* et *die BRD* ;
- il n'y a pas d'article devant *Deutschland*, la Pologne se dit *Polen* ;
- la "chute du mur" n'est pas traduit correctement ; on dit *der Fall der Mauer* ou *der Mauerfall*.

Le genre de beaucoup de noms courants est ignoré :

- le facteur se dit *der Briefträger* ou *Postbote*, la boîte aux lettres *der Briefkasten*.
- Le mot *Heimat* est utilisé au datif dans le l'article, mais les candidats n'ont pas reconnu le genre féminin et on lit *der Heimat* au nominatif.
- Les mots *Volk* et *Bevölkerung* sont mal utilisés.
- Le "tract" pouvait être traduit par *Flugblatt* ou *Zettel*, mais **Trakt* relève du barbarisme.

La syntaxe, la déclinaison et la conjugaison sont malmenées et peu maîtrisées.

- La place du verbe dans la subordonnée conjonctive ou relative et après les conjonctions de coordination n'est que rarement correcte. Il faut dire *der Mauerfall hat existiert*, ***aber er war für sie ohne Bedeutung***, en revanche *sie hat gemeint*, ***dass der Mauerfall eine Realität war***, *die für sie nicht viel bedeutet* ***hat***.
- La déclinaison est souvent absente : *der* et *den* ne sont pas différenciés, le génitif et le datif ne sont correctement utilisés que par de rares étudiants.
- La conjugaison des auxiliaires et modaux est erronée : on peut trouver des formes telles que **er habst* au lieu de *er hat*, **er kann* au lieu de *kann*. Les terminaisons du prétérit des verbes forts et faibles sont souvent fausses.

Le jury déplore le niveau particulièrement faible en thème ce qui dénote un niveau médiocre et de nombreuses lacunes en grammaire et vocabulaire.

La compréhension du texte est un peu meilleure, mais dans l'essai, le faible niveau de langue a pénalisé un bon nombre de candidats. De plus, bien des étudiants n'ont pas bien compris *Ihrer Ansicht nach* et ont fait un hors sujet en racontant le souvenir qu'ils avaient de leur cours d'histoire du lycée et la manière dont ils l'avaient apprécié.

On attendait aussi de la part des candidats une argumentation, une problématique et pas seulement un simple catalogue d'idées.

Que les candidats continuent à travailler l'allemand sérieusement. Ils pourront ainsi en tirer un bénéfice pour la réussite à leur concours et valoriser leur curriculum pour leur vie professionnelle ultérieure. Faut-il rappeler que l'allemand est la langue la plus parlée dans l'Union européenne et que l'Allemagne est le premier partenaire économique de la France. La maîtrise de la langue allemande reste donc un atout indéniable pour nos étudiants.

Correctrices : Françoise Dablanc (R), Gabriele Mangenot-Vallée

Expert : Frédérique Le Graverend

Epreuve écrite d'ALLEMAND Facultatif

La nouvelle épreuve écrite d'allemand facultatif comporte trois parties à partir de deux supports différents :

1. la traduction en allemand d'un texte journalistique de 150 mots + ou – 10%,
2. une question de compréhension s'appuyant sur un document de 500 mots + ou – 10% tiré de la presse allemande.
3. une question d'expression écrite.

342 candidats se sont présentés à cette épreuve. Les bonnes copies sont très rares et de nombreuses copies sont très faibles. Est-ce dû au fait que d'avoir rendu l'allemand facultatif affecte l'investissement et la motivation des candidats ?

Le sujet proposé était ancré dans l'actualité politique de 2014, la commémoration des vingt-cinq ans de la chute du mur.

Des erreurs de lexique ont induit des contresens :

- on confond *Osten* et *Westen*, *die DDR* et *die BRD* ;
- il n'y a pas d'article devant *Deutschland*, la Pologne se dit *Polen* ;
- la "chute du mur" n'est pas traduit correctement ; on dit *der Fall der Mauer* ou *der Mauerfall*.

Le genre de beaucoup de noms courants est ignoré :

- le facteur se dit *der Briefträger* ou *Postbote*, la boîte aux lettres *der Briefkasten*.
- Le mot *Heimat* est utilisé au datif dans l'article, mais les candidats n'ont pas reconnu le genre féminin et on lit *der Heimat* au nominatif.
- Les mots *Volk* et *Bevölkerung* sont mal utilisés.
- Le "tract" pouvait être traduit par *Flugblatt* ou *Zettel*, mais **Trakt* relève du barbarisme.

La syntaxe, la déclinaison et la conjugaison sont malmenées et peu maîtrisées.

- La place du verbe dans la subordonnée conjonctive ou relative et après les conjonctions de coordination n'est que rarement correcte. Il faut dire *der Mauerfall hat existiert*, **aber er war für sie ohne Bedeutung**, en revanche *sie hat gemeint*, **dass der Mauerfall eine Realität war**, *die für sie nicht viel bedeutet hat*.
- La déclinaison est souvent absente : *der* et *den* ne sont pas différenciés, le génitif et le datif ne sont correctement utilisés que par de rares étudiants.
- La conjugaison des auxiliaires et modaux est erronée : on peut trouver des formes telles que **er habst* au lieu de *er hat*, **er kannt* au lieu de *kann*. Les terminaisons du prétérit des verbes forts et faibles sont souvent fausses.

Le jury déplore le niveau particulièrement faible en thème ce qui dénote un niveau médiocre et de nombreuses lacunes en grammaire et vocabulaire.

La compréhension du texte est un peu meilleure, mais dans l'essai, le faible niveau de langue a pénalisé un bon nombre de candidats. De plus, bien des étudiants n'ont pas bien compris *Ihrer Ansicht nach* et ont fait un hors sujet en racontant le souvenir qu'ils avaient de leur cours d'histoire du lycée et la manière dont ils l'avaient apprécié.

On attendait aussi de la part des candidats une argumentation, une problématique et pas seulement un simple catalogue d'idées.

Que les candidats continuent à travailler l'allemand sérieusement. Ils pourront ainsi en tirer un bénéfice pour la réussite à leur concours et valoriser leur curriculum pour leur vie professionnelle ultérieure. Faut-il rappeler que l'allemand est la langue la plus parlée dans l'Union européenne et que l'Allemagne est le premier partenaire économique de la France. La maîtrise de la langue allemande reste donc un atout indéniable pour nos étudiants.

Correctrices : Françoise Dablanc, Gabriele Mangenot-Vallée (R)

Expert : Frédérique Le Graverend

Epreuve écrite d'ANGLAIS Obligatoire

La nouvelle épreuve d'anglais obligatoire entrée en vigueur à la session des concours agronomiques-vétérinaires 2015 présente trois nouveautés :

- ° elle est obligatoire pour tous les candidats (à l'exception des 5/2 à titre de mesure transitoire);
- ° la note compte pour l'admission et pas pour l'admissibilité ;
- ° elle comporte trois parties distinctes :
 - un thème journalistique d'environ 150 mots destiné à vérifier la connaissance réfléchie des deux systèmes linguistiques (lexique, structures grammaticales). Cet exercice compte pour 6 points sur 20.
 - une question destinée à tester la compréhension d'un ou de deux articles de presse, d'une longueur totale n'excédant pas 500 mots. La longueur de la réponse attendue est de 100 mots (+ ou - 10%). Cet exercice compte pour 6 points sur 20.
 - une question de production écrite, en lien avec le texte proposé, destinée à évaluer la capacité d'argumentation du candidat. La longueur attendue de cette production écrite est de 200 mots (+ ou - 10%). Cet exercice compte pour 8 points sur 20.

L'épreuve proposée s'est avérée bien adaptée et très discriminante : elle a donné lieu à des copies notées de 20 à 0,5. La moyenne s'est établie à 10/20 et l'écart-type à 3,85.

Nous rappelons, comme tous les ans, que ces notes n'expriment pas une valeur absolue, mais un classement des candidats, reflétant leur degré de réussite dans une épreuve dont les modalités sont fixées par le service des concours et peuvent être consultées, ainsi que les conseils et attentes du jury, sur le site du Service des Concours :

[http:// www.concours-agro-veto.net/IMG/pdf:conseils_pour_epreuve_orale](http://www.concours-agro-veto.net/IMG/pdf:conseils_pour_epreuve_orale)

Thème

Les candidats ont eu à traduire en anglais un passage d'un article du *Monde* daté du 27 janvier 2015 au sujet du survol de la Maison Blanche et de l'Elysée par des drones.

Même s'il est plus difficile de traduire la presse qu'un texte littéraire, comment est-il possible que tant de candidats ne sachent pas que le mot "drone" est anglais et désigne les aéronefs

sans pilote à bord. Cela indique clairement que beaucoup ne se préparent pas à cette épreuve par une lecture régulière de la presse en anglais.

Le jury s'étonne de l'absence de cohérence de nombreuses traductions, qui montre que l'on ne s'interroge pas sur le sens de ce qui est raconté et que l'on traduit à l'aveugle, un mot après l'autre. Une stratégie de traduction visant à la compréhension de la situation permet d'éviter de grossières erreurs : il convient de lire le texte dans son intégralité pour répondre aux quatre questions fondamentales : où ? quand ? qui ? quoi ?

Le jury s'inquiète de la méconnaissance du vocabulaire courant, des confusions (*overflow/fly over, palace/palate, engine/machine, fly/flight, on the top/over, scratch/crash, hurt/hit, three/tree, ground/floor, loan/lawn, mark/brand, pleasure/leisure, hobbit/hobby, comprehensive/cooperative*), des barbarismes (**percutated, *identifiated, *securized, *a functioneer, *an employed, *a state people *an employment person, *utilisation, *produced, *cooperant, *the arounds, *distrative using, *a joke/fun use, *a funny using*) et des adverbes fantaisistes (**fastly, *soonly, *plentifully*).

Il s'étonne des inventions de toutes sortes (**an engine with 4 pales/loops, *a four-turbines-copter, *a four-rotor-ship, *a fourtycopter, *a flowning machin, *a flighting apparel, , *a flown engin*), des traductions grotesques (**collapsing with a tree, *meets a tree, *struggled a three, *crashing a free, *chocking a tree*) et des mots composés vides de sens (**cost west sud, *south east White House grass, * in the South-est face*)

De nombreux points sont aussi perdus sur des aspects qui devraient être maîtrisés à ce niveau d'études : l'écriture de la date et de l'heure, l'emploi des démonstratifs, et du prétérit au lieu d'un calque du passé composé du français.

La méconnaissance du système verbal en anglais conduit à des erreurs sur les verbes irréguliers (**flought, *had lose, *loosed, *hurted, *hitten, *taked*), la construction des modaux, le *plu perfect* (**has have, *has lose, *has do*), la forme négative (**doesn't be, *didn't was, *wasn't be, *didn't be, *hadn't camera, *didn't lasted*), et actif/passif (**been identify, *was crashed, *is fallen, *the White House was visiting, *it perimeters was securizing*).

De trop nombreuses copies comportent des erreurs sur les relatifs (**The White House who, *whose the pilot*), la quantité (**few seconds*), la détermination (**the drones, *the control*), le nombre (*people* suivi d'un singulier, *everybody* suivi d'un pluriel), le génitif utilisé à tort et à travers...

Le jury a systématiquement valorisé les candidats qui cherchent (et trouvent) des solutions à des structures compliquées (*that had escaped the pilot's control, He had failed to fly it properly*) ainsi que les idiomatismes (*Drones seem to have a particular liking for, Now the White House has been visited, The alert did not last long. He turned out to be*).

Compréhension de l'écrit

La question de compréhension portait sur l'article intitulé *Don't be so quick to throw cold water on the Ice Bucket Challenge* de Susan Krashinsky paru dans le *Globe and Mail*, du 21 août 2014. Le texte a dans l'ensemble été correctement compris, mais il trop souvent les candidats ne répondent pas précisément à la question posée. Il ne suffisait pas de décrire le Ice Bucket Challenge, il fallait indiquer les raisons pour lesquelles l'auteure de l'article, (qui n'est souvent même pas mentionnée ou prise pour un homme) pensait que ce n'était pas de "l'activisme paresseux", mais bel et bien une vraie forme d'action qui a des résultats positifs. De même, il n'y a pas lieu de discuter de la validité de l'accusation de *slacktivism* comme s'il s'agissait d'un sujet d'expression.

Deux autres écueils à éviter : la paraphrase qui empêche de mettre à jour les véritables enjeux du texte ; la mention de détails qui empêchent d'aller à l'essentiel.

Expression écrite

La plupart des candidats font une introduction, des paragraphes et une conclusion. Souvent la phrase d'introduction contient n'importe quelle évidence sur la recherche médicale, et est

suivie de *so* comme si cela suffisait à créer un lien de sens logique avec ce qui suit. Trop rares sont les candidats qui formulent une problématique. Il est inutile de faire une annonce de plan et encore plus de répondre à la question dans l'introduction, sinon à quoi bon lire l'essai ?

De nombreux essais enfoncent les portes ouvertes ou proposent des affirmations très discutables quant à l'utilisation des impôts, le droit de choisir pour la population, les missions du gouvernement, etc. Un nombre important de candidats semble ignorer que le financement de la recherche médicale est un enjeu national ; l'Etat finance d'une part la recherche dans les universités, d'autre part, des organismes publics de recherche, comme le CNRS ou l'INRA. Les candidats expriment souvent des jugements peu nuancés, parfois par manque de lexique, souvent par manque de réflexion. Que penser d'énoncés comme **Africa is a poor country*, **we are living for the most part in democracies*, **in US, government is far more involved than in France*, **In the us pharmaceutical companies are funded by lobies*, **Medical science can perfectly understand the cancer?*

La langue est souvent très défectueuse et certains passages totalement dénués de sens tant ils sont truffés de grossières erreurs : absence de S à la 3^o personne du singulier (**he criticize*, **he reject*, **it push*, **it permit*, **it touch*), emploi erroné des déterminants (**the slacktivism*, **a research*, **the researches*, **a freedom*), du passif (**solidarity must be encouraging*, **was unknow*, **are influence*, **be forget*). De nombreuses confusions de lexique aussi (**fund/find/found*, **needs/requires*, **rise/raise*, **a critique/criticism*, **sensibilize/sensitize*, **help/aid*, **miss/lack*, **prevent/warn*).

L'emploi erroné de mots de liaison souligne la faiblesse de l'argumentation (**firstly*, **according to me*, **in the second side*, **in one hand*) et l'absence de ponctuation, en dehors du point, rend la lecture encore plus difficile.

La conclusion est souvent introduite de manière fautive (**to put it in a nutshell*, **to put it short*, **in brief*, **to sum up*, **at the end of the day*, **at least*) et n'est qu'une simple répétition de ce qui a déjà été dit.

La présentation en paragraphes, la ponctuation et la lisibilité de l'écriture sont aussi des éléments essentiels qui sont pris en compte dans la notation. Elles peuvent être facilement améliorées par un travail de relecture.

Presque tous les candidats indiquent le nombre de mots avec précision : les quelques candidats qui ont indiqué des totaux erronés ou qui n'ont pas respecté le nombre de mots ont été pénalisés.

De trop rares candidats ont, heureusement, échappé à la règle générale de la médiocrité. Ils ont rendu des copies claires, riches et bien structurées. Ce sont ces candidats que nous aimerions féliciter ici. C'est sur cette note reconfortante que nous terminerons afin d'encourager les futurs candidats à s'entraîner et à travailler régulièrement en anglais. Que l'on ne s'y trompe pas, la réussite passe par une discipline rigoureuse : il faut étoffer son lexique, apprendre les verbes irréguliers, réviser la grammaire et lire en anglais régulièrement.

Correcteurs : Bruno Auer, Jean-Luc Cattacin, Christine Coué, Anne Cuny, Marion de Lauzon, Elisabeth Dodard, Samantha Lawson, Frédérique Le Graverend, Anne-Claire Lévy, Gérard Lorgos, Juliette Powel, Hélène Quanquin, Antoine Vegliante

Expert et Rapporteur : Frédérique Le Graverend

Epreuve écrite d'ANGLAIS Facultatif

Le sujet était faisable par tous les étudiants ayant un niveau d'anglais correct. Il a donné lieu à des copies notées de 17.5 pour les meilleures, à 5 pour des copies de candidats dont la maîtrise de la langue restait très modeste. La moyenne s'est établie à 10/20.

Thème

L'article à traduire tiré du *Monde* ne présentait pas de difficultés syntaxiques particulières ni d'obstacles lexicaux insurmontables. Il est à noter que les bonnes copies sont celles qui ont su contourner les éléments potentiellement difficiles en proposant des tournures correctes dans un anglais maîtrisé et en veillant à éviter barbarismes et charabia. Les excellentes copies, quant à elles, sont celles dont la langue était particulièrement fluide et idiomatique.

Compréhension écrite

L'article a généralement été bien compris, mais la réponse formulée par les candidats a souvent été incomplète. Seul un élément du texte parfois apparaît en guise de réponse : les candidats peinent alors à atteindre les 100 mots exigés par la consigne et se perdent en redites, voire se sentent obligés d'ajouter des éléments qui ne figuraient pas dans l'article. Or, il s'agissait de repérer dans le texte tous les arguments qui répondaient à la question (4, en l'occurrence) et de les synthétiser, en les reformulant pour montrer que les expressions employées par le journaliste ont été comprises. Il est en effet impensable d'espérer avoir une bonne note sur cet exercice si la réponse ne consiste qu'en un copier-coller des phrases tirées du texte.

Il est regrettable par ailleurs que certains candidats n'aient pas pris la peine d'indiquer le nombre de mots employés, comme précisé dans la consigne : cet oubli a été sanctionné.

Expression écrite

Le sujet était *How relevant is « the boundary between being at work and not being at work » in today's society ?*

Bien que leur sens pouvait s'induire d'une lecture attentive de l'article, deux termes du sujet ont posé problème (*relevant* et *boundary*), ce qui a donné lieu à plusieurs hors sujet et des développements qui portaient sur des questions du type *Pour ou contre le télétravail ? Comment rendre les employés plus performants ? Pourquoi est-il important de travailler ? Pourquoi est-il important de prendre des vacances ? ...* alors qu'il s'agissait de s'interroger sur la pertinence de la séparation entre temps de travail et temps de loisirs à l'heure des nouvelles technologies.

Il est regrettable que bon nombre de candidats n'aient pas jugé nécessaire de respecter les codes de l'essai, qui consistent à rédiger :

- 1) une introduction qui propose une problématique, c'est-à-dire qui formule clairement ce qui pose problème dans la question posée, en mettant en relief les oppositions, les conflits entre les termes. Recopier le sujet mot pour mot ou en le paraphrasant n'équivaut PAS à formuler une problématique.
- 2) un développement, idéalement en deux temps, étayé d'exemples concrets puisés autant que possible dans le monde anglophone.
- 3) une conclusion qui dresse un rapide bilan et propose une réponse claire à la question posée par le sujet.
- 4) ... en s'efforçant de matérialiser cette organisation logique par des paragraphes clairement identifiables.

C'est la présence de ces éléments, additionnée à l'emploi d'une langue fluide et maîtrisée, qui a permis à certains candidats d'obtenir une très bonne note à cet exercice.

D'un point de vue purement linguistique, en dehors des erreurs grammaticales classiques mais néanmoins fort désolantes à ce stade (modaux suivis d'autre chose que d'une base verbale, absence systématique d'accord singulier/pluriel, ordre des mots aléatoire dans

les questions directes, expression du but non maîtrisée ...), il est invraisemblable de trouver dans les copies des erreurs sur des termes qui figuraient dans le sujet et/ou dans l'article (*holliday ; *the work).

Ici aussi, le nombre de mots employés ne figurait pas systématiquement en fin d'exercice: cet oubli a été sanctionné, tout comme le non-respect du nombre des mots demandés.

Correctrice et Rapporteur : Perrine Rosay

Expert : Frédérique Le Graverend

Epreuve écrite d'ESPAGNOL Obligatoire

Le concours 2015 clôt de façon définitive l'espagnol comme langue obligatoire d'écrit et d'oral.

Les 5/2 ont été autorisés cette année à choisir l'espagnol, ils étaient au nombre de 14 et tous sont admissibles.

Les notes sont plutôt satisfaisantes si l'on considère que l'investissement des candidats a été redoublé dans la mesure où ils ont été confrontés à un changement d'épreuve, la version ayant disparu, le thème littéraire ayant été remplacé par un thème journalistique dont l'exercice est ardu.

Le thème, extrait du journal Le Point, portait sur les problèmes migratoires aux Etats-Unis et il ciblait quelques points de syntaxe bien connus des candidats comme l'emploi des temps du passé, la traduction de " depuis " et les prépositions, entre autres choses.

La compréhension littérale d'un article de presse et son extrapolation vers un essai était la nouvelle donne de cette épreuve.

La qualité de la langue espagnole a joué un rôle important dans la notation autant que la présentation de l'essai avec une introduction qui ne soit pas la simple répétition du libellé de la question, au moins deux paragraphes et une conclusion qui ne soit pas l'exacte réplique de l'introduction.

Ce sont tous ces points qui ont été les plus difficiles à appliquer par les candidats, dont certains ont présenté des essais d'un seul bloc, sans problématique et sans exemples.

Correctrice et Rapporteur : Jane Péraud

Expert : Frédérique Le Graverend

Epreuve écrite d'ESPAGNOL Facultatif

Cette année, 652 candidats ont présenté l'épreuve d'espagnol facultatif. La moyenne est de 11 et les notes vont de 1 à 20.

Thème

Le texte extrait du *Monde* évoquait la difficile situation économique en Espagne, et les initiatives que prend la population pour aider les plus démunis. Le thème ne présentait aucune difficulté majeure, tant sur le plan syntaxique que lexical. Il était donc faisable par un candidat ayant un niveau correct. Toutefois, les membres du jury ont regretté avoir dû corriger de très nombreuses copies catastrophiques, faisant apparaître une méconnaissance quasi totale des

règles de grammaire les plus élémentaires, ainsi que du vocabulaire de base. De nombreux refus de traduction, des phrases ou membres de phrases non traduits et une mauvaise interprétation du texte font apparaître un manque de rigueur évident pour cet exercice.

La traduction du mot « record » n'est pas *recuerdo*, qui se retrouve pourtant dans la majorité des copies, et *foso* ne signifie pas « fossé ». La plupart des candidats n'ont pas mieux réussi à traduire les mots « pauvreté », « amélioration », « inégalités », qui ont donné lieu à des barbarismes en tout genre. Très peu de candidats ont trouvé la formule juste pour restituer « de plus en plus divisée », « ceux qui », « ne plus »... Certains n'ont pas traduit du tout les tournures qui leur semblaient difficiles, d'autres ont préféré adapter le texte à leur façon, ce qui a évidemment été lourdement sanctionné...

Question de compréhension

Le texte proposé était un article de presse récent extrait du journal *El País*. L'écrivain espagnol Arturo Pérez-Reverte souligne que le *Quichotte* de Cervantes est méconnu par les jeunes.

Les candidats n'ont pas su dégager les idées de fond du texte, à savoir l'importance de la lecture du *Quichotte*, les valeurs contenues dans l'œuvre, et son caractère contemporain... Certains n'ont pas su voir la différence entre compréhension et commentaire, ajoutant parfois des éléments qui n'étaient pas dans le texte. Trop souvent, les candidats ont eu du mal à faire la différence entre l'essentiel et l'anecdotique, ou se sont contentés de reprendre le texte avec ou sans guillemets.

S'il n'était pas indispensable d'avoir lu le *Quichotte* pour répondre à la question, en revanche de nombreux candidats ne connaissaient pas l'existence de cette œuvre majeure de la littérature espagnole, ni celle de son auteur, Cervantes. Arturo Pérez-Reverte est devenu dans certaines copies Pérez, d'autres ont préféré l'appeler familièrement Arturo. Pour certains candidats, il est devenu l'auteur du *Quichotte*. Pour d'autres, c'est Cervantes lui-même qui était à la foire du livre de Guadalajara l'an passé! Le mot *clásicos*, qui était contenu dans la question, a été la plupart du temps mal orthographié. Faut-il rappeler que les accents en espagnol ne sont pas une option ?

Par ailleurs, il faut bien penser à indiquer le nombre de mots. Trop de candidats ont perdu des points à cause d'un nombre de mots non indiqué ou erroné.

Essai

Beaucoup de candidats n'ont pas compris l'énoncé même de la question, ce qui a conduit à de nombreux contresens. Il s'agissait du rôle (*papel*) que joue la culture aujourd'hui, et non pas de papier ! Il aurait fallu, après avoir pris soin de comprendre l'énoncé, élaborer une introduction débouchant sur une problématique, organiser un essai en paragraphes (de nombreux essais n'étaient qu'un bloc), puis conclure. Trop souvent, l'introduction n'a été qu'une reprise du libellé de la question posée, sans aboutir à une réelle problématique. Beaucoup de « conclusions » n'étaient qu'une reprise de l'introduction.

De nombreux candidats, même ceux qui ont compris la question, ne disposaient pas des moyens linguistiques suffisants pour élaborer un raisonnement. Le jury a eu souvent du mal à comprendre certaines copies. La langue, très fautive, n'était trop souvent qu'un français « espagnolisé » truffé de barbarismes, avec une ponctuation quasiment inexistante se limitant au point, sans parler de la majuscule, complètement ignorée. L'orthographe espagnole, même si elle paraît plus simple que l'orthographe française, obéit elle aussi à des règles. Le même mot, accentué différemment, peut avoir, comme en français, un sens différent. Par exemple dans la phrase *Ha sido preciso esperar a que alguien como Arturo Pérez-Reverte fuera quien adaptara esta gran obra...*, *adaptara* est l'imparfait du subjonctif, pas le futur de l'indicatif *adaptará*, ce qui fausse le sens de la phrase.

Pour beaucoup, les exemples font défaut. Certains candidats, manquant peut-être d'exemples concrets, ont choisi de citer celui du texte, le *Quichotte*, mais à mauvais escient, ne

connaissant pas l'œuvre. L'essai est l'occasion pour les candidats de produire une pensée personnelle de façon structurée.

Il faut aussi soigner la présentation : dans de nombreuses copies, des passages entiers sont barrés ou illisibles.

Le jury a valorisé les trouvailles et les tournures idiomatiques, et a attribué avec plaisir d'excellentes notes aux candidats qui se sont réellement préparés à l'exercice. Il n'y a rien de dégradant à réviser ou à apprendre ses conjugaisons, ou à apprendre des listes de vocabulaire. Le meilleur entraînement consiste à lire régulièrement la presse espagnole et latino-américaine, afin d'améliorer son niveau de langue, mais aussi sa capacité à argumenter.

Correctrices : Norma Delbeke, Jane Péraud, Lina Savignac (Rapporteur)

Expert : Frédérique Le Graverend

Epreuve écrite d'ITALIEN Facultatif

Pour cette nouvelle épreuve écrite d'italien facultatif, le niveau est globalement satisfaisant. En effet, de nombreuses copies tournent autour de la moyenne. Il n'y a que quelques copies catastrophiques. Nous félicitons les candidats qui ont produit quelques copies excellentes : parfaite maîtrise de la langue, fluidité, pertinence dans les réponses données, connaissance de l'actualité italienne et grande précision en traduction.

Quelques conseils pour la prochaine session :

- ° Il est absolument nécessaire de pratiquer l'exercice de traduction en italien (thème) de manière régulière afin d'acquérir les bons réflexes.
- ° Il est également indispensable de lire la presse et de regarder des reportages sur des sites comme celui de *La Repubblica* pour se tenir au courant de l'actualité.
- ° Pour l'essai, il convient d'éviter de plaquer un cours hors sujet car le jury attend davantage un développement personnel.

Correctrice et Rapporteur : Anne Le Phu Duc

Expert : Frédérique Le Graverend

Epreuve écrite de PORTUGAIS Facultatif

Deux candidats ont composé et leur niveau de langue était très bon ; la moyenne s'établit à 16,5.

Compréhension de l'écrit

Le texte de Vânia Maia, intitulé «A rede dos antissociais » est extrait de la revue *Visão* datée du 04 septembre 2014.

L'auteur montre comment les réseaux sociaux, étant un espace de libre expression, conditionnent et influencent notre façon de nous exprimer.

Les candidats ont bien compris le sujet.

Thème

Les candidats ont eu à traduire un passage d'un article intitulé « Quels sont les enjeux du numérique pour l'humain » écrit par Caroline Lachowsky journaliste à RFI et daté du 04/02/2015.

Les candidats ont bien compris le contenu et dans l'ensemble ils l'ont bien restitué en portugais. Le niveau des deux copies était cependant inégal.

Expression

Le thème était la contradiction entre la facilité de communication sans frontières grâce aux nouvelles technologies et la difficulté à communiquer de façon traditionnelle avec ceux qui sont autour de nous.

Le contenu des deux copies était agréable à lire, une des copies était vraiment excellente.

Correctrice et Rapporteur : Irene da Costa

Expert : Frédérique Le Graverend

Epreuve écrite de RUSSE Facultatif

Cette année sept candidats ont composé leur épreuve écrite en russe.

Les notes vont de 14/20 à 19/20.

Le jury constate un très bon niveau des participants en général. La note de 14/20 étant administrée à un candidat qui n'a pas du tout traité le thème, 6 points lui ont donc été enlevés. Le jury encourage donc les candidats à réaliser toutes les parties de l'épreuve même si certaines leur paraissent difficiles.

Le Thème

Un extrait du discours de l'Ambassadeur français concernant les sanctions mises en place par l'Union Européenne contre la Russie suite à l'annexion de la Crimée. Un sujet d'actualité où les candidats ont su de façon générale surmonter les difficultés de traduction. Le jury doit souligner que le plus important dans le traitement d'un thème est de bien saisir le sens d'un texte ou d'un message afin d'essayer de le transmettre à un interlocuteur français, donc en langue française correcte et compréhensible. La traduction exacte (mot à mot) est à éviter.

Le Texte de compréhension

Il portait sur la dégradation du respect des droits de l'homme en Russie, un rapport de Human Rights Watch sur la période de 2004 à 2014.

Le jury n'a pas relevé de difficultés particulières de compréhension pour le texte proposé.

Le conseil du jury aux candidats : lire le support plusieurs fois avec attention, relever les points les plus importants et faire une synthèse de l'information obtenue. La question sur la compréhension du texte porte de toute façon sur l'essentiel du contenu et non sur le vocabulaire précis et pointu de l'extrait.

Les points importants du texte proposé étaient répétitifs donc accessibles à la compréhension grâce au vocabulaire utilisé différencié.

Expression écrite

Question synthèse sur les deux textes précédents : le développement des relations entre l'UE et la Russie dans le contexte actuel.

Les candidats ont plutôt bien réussi leur expression écrite et ont démontré leurs capacités de composer en langue ainsi que leurs connaissances de la situation politique et économique actuelle.

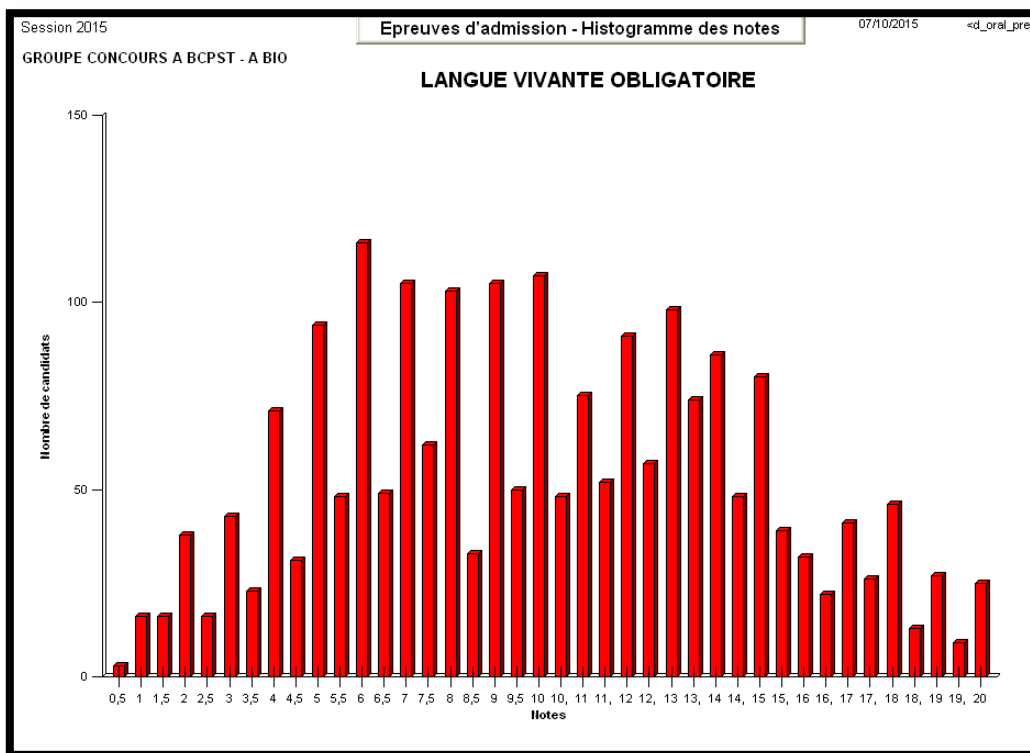
Le jury conseille néanmoins de faire attention à la construction spécifique de la phrase russe où l'ordre des mots n'a aucune importance et où l'emploi correct du cas est responsable de la cohérence de l'information véhiculée.

Correctrice et Rapporteur : Svitlana Prokopenko Buée

Expert : Frédérique Le Graverend

Épreuves orales de Langues Vivantes Etrangères

Concours	Nb cand.	Moyenne	Ecart type	Note la plus basse	Note la plus haute
A BIO	2118	10,06	4,53	0,5	20
A ENV	879	10,44	4,47	0,5	20
A PC BIO	664	9,9	4,51	0,5	20



Épreuve orale d'ALLEMAND

Les 17 candidats qui avaient passé l'épreuve écrite d'allemand LV1 ont été admissibles et ont donc passé l'oral. Les notes obtenues vont de 4 à 20, ce qui a permis de bien classer les candidats.

L'épreuve consiste à résumer et commenter un texte de presse. Il est important de bien différencier ces deux parties.

Dans la première partie, le candidat doit présenter un compte-rendu de l'article qui puisse permettre à quelqu'un qui ne l'a pas lu d'avoir une idée précise de son contenu. C'est donc une manière de tester à la fois la compréhension, la manière d'ordonner les informations et les

idées contenues dans le texte, et la capacité à les reformuler dans une langue correcte et, dans l'idéal, idiomatique.

Dans la deuxième partie, le candidat doit apporter de nouveaux éléments, placer les choses dans leur contexte, poser de nouvelles questions, donner son opinion personnelle. En aucun cas, il ne doit se contenter de reprendre ce qu'il a dit dans la première partie de son exposé. La partie commentaire doit dans tous les cas représenter un élargissement.

Vient ensuite un moment de dialogue avec l'examineur qui pose des questions au candidat, l'amène à rectifier un élément du texte qui semblait mal compris, à approfondir sa réflexion, à préciser sa pensée. Il y a parfois une réelle disparité entre la manière dont le candidat a conduit son exposé et celle dont il réagit aux questions de l'examineur. Certains candidats ne comprennent pas qu'on s'adresse à eux quand on leur demande « Was halten Sie von... ? » et plongent alors le nez dans le texte pour trouver la réponse. À l'inverse, certains candidats moins convaincants dans leur exposé ont pu gagner des points grâce à leur capacité à réagir aux questions.

Les excellents candidats sont ceux qui non seulement comprennent bien le texte, s'expriment dans une langue correcte et fluide, mais qui sont aussi à l'aise en situation de dialogue.

Examinatrice et rapporteur: Françoise Dablanç

Expert : Frédérique Le Graverend

Épreuve orale d'ANGLAIS

Quelque 2.300 candidats ont présenté l'épreuve orale d'anglais. Les notes vont de 1 à 20, la moyenne s'est établie à 10/20 et l'écart-type est de 3,5.

Cette épreuve repose sur deux supports : un article de 500 mots ($\pm 10\%$) issu de la presse anglo-saxonne que le candidat prépare pendant une demi-heure et un extrait vidéo d'environ deux minutes projeté deux fois en continu.

Rappelons qu'aucun appareil électronique n'est toléré dans la salle de préparation ni dans la salle d'oral, sous peine de présomption de fraude. Il est donc conseillé de ne pas avoir de téléphone portable sur soi ou dans son sac.

ÉPREUVE SUR TEXTE

15 minutes de parole autonome, 5 minutes de questions

Le jury a constaté avec satisfaction que, dans l'ensemble, les candidats ont suivi les conseils fournis dans le rapport de l'an passé et prennent le temps nécessaire pour les différentes étapes du compte-rendu et du résumé, qui ne prennent pas moins d'une douzaine de minutes. La plupart des candidats commencent par une phrase d'amorce qui contextualise l'article et indiquent le thème de l'article, sa date et sa source sans s'appesantir sur le nom du journaliste, du journal ou sur la date.

Mais le compte-rendu reste trop souvent linéaire et n'est parfois qu'une suite de bouts de phrases qui semblent pris sans discernement dans l'article. Il ne doit faire l'objet ni de remarques personnelles, ni de commentaires. Les idées principales du texte sont présentées selon une logique argumentative explicitée : cela veut dire recueillir les informations dans le texte et les organiser de manière structurée, afin de montrer que l'on a compris les intentions

du journaliste. Mais montrer la logique de l'article, ne veut pas dire le découper en trois parties car un article de presse ne s'articule jamais en trois parties.

Il est parfois difficile de savoir à quel moment le candidat passe au commentaire du texte, car la transition se limite à un simple "so".

Très peu de candidats parviennent à formuler une problématique qui soit autre chose qu'une reprise du thème du texte.

Le commentaire de texte ne saurait commencer par *I think*, car il convient d'argumenter ; il est possible de donner son opinion en fin de commentaire ou en conclusion (ce qui permet d'éviter la répétition de tout l'argumentaire).

Les candidats se contentent souvent d'une répétition du texte ou bien, défaut inverse, ne tiennent pas compte du texte proposé et s'emparent d'un mot à la volée pour placer un topo appris par cœur ou faire des remarques hors de propos. Comment un article sur les méfaits de l'illettrisme en Grande Bretagne peut-il mener à un développement sur les nouvelles technologies et les OGM ? Le candidat ne choisit pas ce dont il veut parler ; on attend de lui qu'il prenne appui sur l'article qui lui est proposé pour en développer les aspects essentiels. Ce commentaire peut, certes, aborder des problèmes ou enjeux connexes, mais pour éviter le hors sujet, il faut apporter la preuve des rapprochements opérés et de leur pertinence.

Une conclusion est nécessaire afin de récapituler les résultats les plus significatifs du commentaire et de proposer une ouverture sur le thème ou l'article étudié. Ce n'est pas une répétition de ce que l'on vient de dire.

Le jury pose systématiquement des questions au candidat afin de lui permettre de rectifier une erreur et d'améliorer sa prestation en approfondissant un aspect de sa réflexion ou en apportant des précisions.

Un dernier mot enfin sur l'absence de connaissances du monde anglo-saxon chez certains candidats et les graves confusions tant en géographie ("les réfugiés quittent la Somalie en bateau", "les Aborigènes vivent aux Etats Unis"), de l'histoire ("grâce à Nelson Mandela les Noirs peuvent monter dans les mêmes bus que les blancs"), de la politique (David Cameron et Hillary Clinton semblent inconnus). En deux ans de préparation post-bac, les étudiants n'ont-ils jamais eu l'occasion d'apprendre de que veulent dire *sharing, degrowth, crowdfunding, devolution, background checks, Isis...*

ÉPREUVE VIDÉO

10 minutes

L'exercice consiste à restituer en anglais ce qui est dit dans l'extrait vidéo d'environ deux minutes visionné deux fois consécutives en continu (5 secondes entre les deux). Cela signifie rendre compte de la manière la plus exhaustive possible du contenu de l'extrait : noms, dates, chiffres, lieux, faits, opinions...

Les images sont, bien sûr, à prendre en compte, en tant que soutien à la compréhension, toutefois la description des images ne peut se substituer à la restitution.

Le jury est heureux de constater que d'assez nombreux candidats comprennent plutôt bien l'anglais, jusque dans certaines nuances, et il y a tout lieu de les en féliciter.

MAÎTRISE DE LA LANGUE

Certaines fautes de langue, inacceptables à ce niveau d'études, sont lourdement sanctionnées. Quelle que soit la qualité de la prestation sur le fond, un candidat ne peut prétendre approcher la moyenne si la forme (grammaire, accent) n'est pas correcte. On peut facilement comprendre ce point en imaginant essayer de suivre un discours brillant prononcé dans un français parfaitement incorrect.

Faut-il rappeler les bases de la grammaire de l'anglais ?

- ° adjectifs et adverbes sont invariables (*different ideas, several questions...*) ;
- ° l'article défini *the* s'emploie devant *the Internet, the USA, the environment* mais pas devant *global warming, climate change, freedom, torture...* ;
- ° un certain nombre de noms ont un pluriel irrégulier (*children, mice, men, women*) ;
- ° *people* réclame un verbe au pluriel (*people think*) ;
- ° les verbes prennent un S à la troisième personne du singulier au présent simple (*he thinks, he doesn't, he has, it deals*).

Pourquoi tant de fautes sur les pronoms personnels, les possessifs (*his/her*), la comparaison, les auxiliaires de modalité, les temps, les verbes irréguliers (**becomed, has fell, be sell...*), les relatifs (*who/which*), les indéterminables (*research, news, information, homework, leisure, progress, help, aid, experience...*), les prépositions (**disagree about, *think to, *same of, *equal of...*) ?

La richesse, la variété et la précision du lexique sont déterminantes : on ne peut qu'encourager les futurs candidats à apprendre du vocabulaire sur les sujets de l'actualité et à ne pas abuser de certains mots comme *problem* ou *issue* (souvent employé à mauvais escient : **the text poses some issues*).

Une nouvelle tendance a été très lourdement pénalisée, celle de truffer son propos de mots français (**dictatures, *black jobs, *sexual rapports, *conscient, *to accord importance,*

**consommation, *a tendance, *the pression, *the ambiance, *to exerce a job, *fonctionnement, *explication, *an etap, *occupied, *paradoxal, *utopic...*)

La prononciation est un facteur crucial pour rendre une prestation intelligible. Un accent très inauthentique fait écran à la compréhension et empêche le jury de percevoir un plan, un argumentaire, un raisonnement.

Rappelons que l'anglais n'est pas une langue syllabique ; chaque mot porte un accent tonique qui doit être respecté (*'commentary, dis'cuss, con'clusion, be'ginning, e'vent, per'cent, a'bout...*). Les voyelles non accentuées se réduisent à /ə/ comme dans *'comfərtəble, 'gɒvərnmənt, 'jɜ:nəlɪst...*

Les sons doivent être prononcés de manière adéquate faute de quoi on ne comprend plus le propos : *cap/cape, this/these, live/leave, sit/site, think/sin, Pope/pop, hope/hop, bought/boat, law/low, cost/coast, no/now, earth/heart, man/men woman/women, research/church, can/can't...*

La phrase anglaise ne saurait être prononcée à la française, donnant la même importance à tous les mots dans un énoncé « plat » montant en fin de tronçon. En anglais on lie le son au sens en mettant en avant, dans un énoncé à l'intonation généralement descendante, les mots porteurs de sens, d'information nouvelle.

Enfin, l'anglais tend à la fluidité, indissociable des liaisons. Il est indispensable de lier les mots entre eux quand le second commence par une voyelle (*man is* ou *can identify*). Or nombre de candidats, non contents de ne pas faire la liaison avec le mot qui suit, ajoutent devant sa voyelle initiale un /h/ parasite qui a pour double effet de rendre l'écoute difficile et de donner aux mots un tout autre sens (*it/hit, eat/heat*).

Il est triste de constater que certains candidats ont fait un gros effort de préparation sur le lexique et la syntaxe mais ont négligé cet aspect qui les pénalise lourdement

Le jury adresse à toutes et à tous ses encouragements pour leurs oraux de l'an prochain, et tient à souligner que la préparation à l'épreuve orale ne peut se limiter à la mémorisation de quelques formules toutes faites. Elle requiert un travail approfondi durant les deux années de préparation et la fréquentation régulière de la presse anglo-saxonne et des journaux télévisés en anglais, que l'on trouve en ligne (gratuitement).

Ceux, et heureusement il y en a, qui tiennent des propos sensés dans une langue adaptée, voire tendant vers l'authentique, voient leur travail récompensé par une excellente note.

Examineurs : Bernard Basse, Jean-Luc Cattacin, Christine Coué, Elisabeth Dodard, Guillaume Fourcade, Annie Goulvent, Florence Lasserre, Frédérique Le Graverend, Frédérique Pharaboz, Nicolas Porret-Blanc, Juliette Powel, Antoine Vegliante

Expert et Rapporteur : Frédérique Le Graverend

Épreuve orale d'ESPAGNOL

Le concours 2015 clôt de façon définitive l'épreuve orale d'espagnol en langue obligatoire. Il s'agissait d'une année de transition qui a permis aux candidats 5/2 de passer cette épreuve. En 2016, tous les candidats passeront une épreuve écrite.

Nous avons interrogé un très petit nombre de candidats dont la moyenne ne peut donc être significative mais l'ensemble fut convenable sauf une candidate qui a refusé de se prêter au jeu de l'épreuve considérant que le seul fait de parler espagnol suffisait...

Nous ne donnerons pas de conseils pour le concours 2016 et, pour l'épreuve écrite, nous renvoyons aux rapports des langues obligatoire et facultative.

Examinatrice et rapporteur : Jane Péraud

Expert : Frédérique Le Graverend